

Organisées **à l'échelle départementale**, les analyses de pratiques permettent de **réunir les acteurs concernés** pour revenir « à froid » sur ces situations dont le déroulement a été **difficile** voire **problématique**. Elles permettent, elles aussi, de renforcer les **liens inter professionnels**, de nourrir une **réflexion commune** et de dégager des **axes d'amélioration** (rédaction de procédures communes, etc.).

La meilleure coordination des interventions conjointes nécessite le développement d'**outils communs** qui soient **connus** et **partagés** par l'ensemble des professionnels intervenant en pré-hospitalier (procédures, protocoles, etc.).

Notre plateforme Internet partagée est un **réseau extranet** auquel seuls les professionnels concernés auront accès avec un **identifiant générique** par corps de métier.

- **Stockage** (sectorisation psychiatrique, procédures, modèles de certificats et d'avis médicaux pour les hospitalisations sans consentement, diaporamas) ;
- **Envoi des documents d'ASPDR** depuis le terrain d'intervention jusqu'à l'hôpital psychiatrique de rattachement.

PEGASE
 Programme d'Echanges pour
 améliorer la Gestion de
 l'Accès aux Soins en
 interProfessionalité

BORDEAUX
 Centre Hospitalier
 Charles Borrel





PEGASE

Programme d'Echanges pour
améliorer la Gestion de
l'Accès aux Soins en
intErprofessionnalité



Gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques



Février 2024

Présentation générale du dispositif

Le PEGASE se situe dans le champ de la **gestion pré-hospitalière des urgences psychiatriques**. Il vise à renforcer la **coordination des acteurs** concernés pour **améliorer la prise en charge** des patients sur le **territoire de la Gironde**.

Financé dans le cadre de l'appel à projets « Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie » 2020, il représente l'aboutissement d'un **travail de co-construction** qui a été mené, dans le cadre du **Projet Territorial de Santé Mentale** (PTSM) de Gironde, avec :

- SOS médecins, le CDOM et l'URPS-ML-NA ;
- L'ARS, le SAMU-Centre 15-SAS du CHU de Bordeaux, les CH de Cadillac et Libourne ;
- Le SDIS de Gironde ;
- La police et la gendarmerie nationales ;
- La préfecture de Gironde et l'AMG (élus) ;
- Les associations Psy'Hope et UNAFAM.

Ces rencontres ont conduit à un constat partagé sur la nécessité de développer un **programme de formation** mais aussi de créer des **procédures** et des **espaces de discussion interprofessionnels** pour favoriser une **acculturation réciproque**, une **réflexion commune** et des **interventions conjointes mieux coordonnées**.

La structuration d'un véritable dispositif de réponse aux urgences psychiatriques impliquait également la création d'une **ligne téléphonique d'information** (Questions Psy) et un **renfort psychiatrique du SAMU-Centre 15-SAS** du CHU de Bordeaux (volet psychiatrique du SAS).

Questions Psy

Questions Psy est une ligne téléphonique qui propose **information, conseil et orientation** dans le champ de la santé mentale. Elle s'adresse :

- Aux personnes présentant une **souffrance psychique** et ce quel que soit leur âge ;
- Aux **proches** qui les accompagnent ;
- Aux **professionnels**.

Elle a pour vocation d'**évaluer les besoins** des appelants et de leur apporter **la réponse la plus adéquate**. Les répondants sont des **infirmiers** qui peuvent, si besoin, solliciter un **psychiatre**. Les échanges sont soumis à **confidentialité**.

Joignable au **0.800.710.890 (appel gratuit)**, du **lundi au vendredi**, de 10h à 17h30, Questions Psy :

- **Évalue** et **gère** l'urgence ;
- **Informe** et **oriente** ;
- Facilite l'**accès aux soins**.

Complémentaire des autres dispositifs existants, Questions Psy **ne se substitue pas au SAMU**, qui reste le numéro pour les urgences médicales, ni à tous les numéros directs des différentes structures de soins psychiatriques.

QUESTIONS PSY

Ligne téléphonique gratuite en santé mentale en Gironde

0 800 71 08 90

DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 17H30

Volet psychiatrique du SAS

Chaque année, le SAMU-Centre 15 du CHU de Bordeaux régule **550 000 appels** dont **15 000 pour motif psychiatrique**. Ces demandes sont toutes traitées par des **médecins régulateurs**, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, avec la possibilité de joindre un médecin du SECOP si nécessaire.

Le déploiement du PEGASE est intervenu dans le contexte de **réorganisation de l'activité des SAMU** avec la mise en place du **Service d'Accès aux Soins** (SAS).

Ce SAS comporte un volet psychiatrique qui repose sur la participation d'**infirmiers psychiatriques** à l'activité de régulation, du lundi au dimanche, de 10h à 17h, avec l'**appui possible d'un psychiatre** joignable par téléphone.

Formations inter professionnelles



Notre catalogue de formations comporte **4 niveaux** organisés autour d'une **trentaine de thématiques** (modalités de communication avec une personne en souffrance psychique, prévention du suicide, soins sans consentement, etc.).

Organisées en **présentiel** et/ou en **distanciel**, les sessions sont **gratuites** et, en grande majorité, **inter professionnelles** pour favoriser le développement de **liens entre corps de métiers**.

Le catalogue de formations est accessible via le **QR Code** ci-dessus. Il comporte un **lien Internet** pour les **inscriptions** qui se font **en ligne**.